

REPUBLIQUE **DU BENIN**

DECRET N° 2007-066 du 09 février 2007

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Portant Nomination et Promotion à titre
Exceptionnel, Civil et Etranger dans
l'Ordre National du Bénin de Monsieur
Koïchiro MATSUURA, Directeur
Général de l'UNESCO.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Proclamation le 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;

VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;

VU le Décret N° 2006-613 du 19 Novembre 2006 portant composition du Gouvernement et le Décret N° 2006-622 du 29 Novembre 2006 le modifiant ;

VU le Décret N° 2004-326 du 07 Juin 2004 portant nomination de Monsieur Salomon D.E. BIOKOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;

VU le Décret N° 2005-473 du 04 Août 2005 portant nomination de Monsieur Romain VILON-GUEZO en qualité de Vice-Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;

VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

VU la Lettre N° 098/DC/PR/SP-C du 09 Février 2007 du Directeur Adjoint de Cabinet du Président de la République ;

Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Est nommé et élevé à titre Exceptionnel, Civil et Etranger dans l'Ordre National du Bénin à la Dignité de Grand Officier pour prendre rang du Dimanche 11 Février 2007, date de sa réception dans l'Ordre, Monsieur Koïchiro MATSUURA, Directeur Général de l'UNESCO.

Article 2 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 09 FÉVRIER 2007

Par le Président de la République,
 Chef de l'Etat,
 Chef du Gouvernement,
 Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,

Dr Boni YAYI

Pour le Grand Chancelier de l'Ordre
 National du Bénin p.i.
 Le Vice Grand Chancelier,


Romain VILON GUEZO



Ampliations : PR 4 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – HCJ 2 – HAAC 2 – CES 2 – MINISTRES
 18 – GCONB 20 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 6 – DPE-DLC-INSAE 3 – IGE-CSM-
 DCCT 3 – BN-DAN-ONIP 3 – UNB-FASJEP-ENA 3 – JORB 2 – INTERESSE 1.